

NOUVEAU
TRAITE'
DE LA
CIVILITE'
QUI SE PRATIQUE
EN FRANCE
PARMI LES HONNESTES GENS.

*Nouvelle Edition, revue, corrigée,
& augmentée.*



Jerome Dupoux

Jointe la copie imprimée à Paris.

A PAU,
Chez JERÔME DUPOUX, Imprimeur
& Marchand Libraire.

M. DC. XCV.



AVERTISSEMENT.

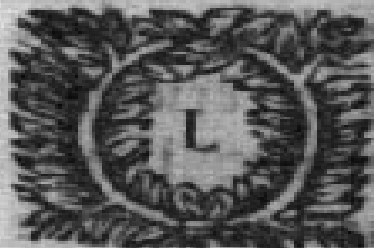
CE Traité n'avoit pas esté fait pour estre imprimé , mais seulement pour satisfaire un Gentilhomme de Province , qui avoit prié l'Auteur , comme son amy particulier , de donner quelques Preceptes de Civilité à son fils , qu'il avoit dessein d'envoyer à la Cour , en sortant de ses études & de ses exercices.

Ces Preceptes même n'avoient esté donnez qu'à diverses fois , & par lettres ; mais enfin quantité de personnes de merite & de qualité en ayant eu communication , & plusieurs fragments de l'Ouvrage estant passez en différentes mains, on se resolut de les faire imprimer , chacun estimant qu'ils seroient tres-utiles , non seulement aux personnes qui ont des enfans à élever ; mais peut-estre aussi à

NOUVEAU TRAITE
DE LA
CIVILITE
QUI SE PRATIQUE
EN FRANCE
parmy les honnestes gens.

CHAPITRE I.

*Dequoy il s'agit dans ce Traité, & en
quoy consiste la Civilite.*

 A Civilité dont nous pre-
tendons donner icy des
regles, n'est que la mode-
stie & l'honnesteté que
chacun doit garder dans ses paroles
& dans ses actions: car il n'est pas
question ce me semble de la bonne
grace, ou d'un certain air & attrait,
qui est comme naturel dans les ac-

A